

# VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 27/2018 Semaine du 19 juillet au 26 juillet 2018

Merci à l'équipe de France de football de nous avoir donné cette leçon de vie, en transformant la mixité des origines, des âges et des expériences, en une richesse, une unité, une solidarité et enfin une victoire magique.

*Christiane SAMSON, Maire*

## PRINCIPAUX POINTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2018

### ● SOUTIEN A LA MOTION DU COMITE DE BASSIN DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Vos vous souvenez que, lorsque nous avons parlé de nos travaux d'assainissement 2018, nous évoquions le fait que les Agences de l'Eau seront lourdement ponctionnées puisqu'on passe du principe « l'eau paye l'eau » à « l'eau paye l'eau, la chasse, la faune sauvage et les Parcs Nationaux ».

Le Président du comité du bassin de l'Agence de l'eau Loire Bretagne vient de nous écrire. Il explique que les Agences vont se substituer à l'État pour prendre en charge certaines dépenses et que, dans le même temps, leurs missions vont être élargies. Donc, le montant et la nature des aides qu'elles pourront attribuer vont diminuer d'environ 25 %, soit une perte de 100 millions d'euros pour le bassin Loire Bretagne en 2019. Cela ne permettra plus à notre Agence de l'Eau de répondre aux besoins des Collectivités Locales, c'est pourquoi le Président du Comité de bassin demande aux Conseils Municipaux concernés de soutenir leur motion de protestation.

Le Conseil Municipal de Courpière l'a soutenue à l'unanimité.

### ● DES NOUVELLES DE LA GENDARMERIE DE ST DIER

La gendarmerie de St Dier était prévue pour être fermée dès cet été. J'ai signé une pétition pour m'y opposer. Beaucoup d'élus locaux ont manifesté leur opposition. Nous nous apprêtons à soumettre au Conseil Municipal du 9 juillet dernier un vœu de soutien à la gendarmerie de Saint-Dier, afin de protéger le territoire concerné dans de bonnes conditions. Nous venons d'apprendre la décision du maintien de cette gendarmerie, nous ne pouvons que nous en réjouir.

### ● AMÉNAGEMENT EN COURS DU BELVÉDERE : UNE BONNE NOUVELLE

Notre dossier au titre des fonds européens FEADER a été étudié par le comité de programmation LEADER lors de la réunion le 12 juin dernier au Parc Livradois-Forez.

La capacité à « réinventer les centres-bourgs par des opérations d'aménagement innovantes et ambitieuses » a été retenue éligible. C'est ainsi qu'une subvention européenne de 99 754 € nous a été attribuée, une convention sera signée à l'automne 2018 et les fonds arriveront en principe en 2019 ou 2020. L'important est que ce montant soit acquis.

*Christiane SAMSON, Maire*

#### ERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

#### PERMANENCE PHARMACIES :

Non communiqué

#### CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils - Goncalves - Pélissier - Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

**AMBULANCE** : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

**VETERINAIRES** : 04 73 51 29.21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

#### DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

**TAXIS** : DENIS : 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

#### URGENCES : POMPIERS : 18

**GENDARMERIE** : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

**ADMR-ABRI**, 14 place de la Cité Administrative : ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et de 12h30 à 17h30. Fermé le mercredi. Tél. : 04 73 51 30 68.

**RAMPE Thiers Dore et Montagne - Site du Pays de Courpière** -

9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68 -

**Permanences** : lundi et mardi de 8h45 à 11h15 et vendredi de 14h15 à 17h15 (sauf le 3<sup>ème</sup> lundi du mois : motricité de 10h à 11h).

**Ateliers d'éveil** sur inscription et réservation : jeudi et vendredi de 9h30 à 11h15

**Dans les locaux sociaux** (Face au bâtiment rose, à côté de la bibliothèque municipale)

#### MISSION LOCALE :

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86

**SOLIHA** (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires) reçoit (sans rendez-vous) les 1ers mercredis/mois, de 15h à 17h et les 3èmes mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.

**ASSISTANTES SOCIALES** : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : les **mardis** et les **jeudis matins** sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32

**CPAM** : - **Permanence** le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 14h30 à 16h 30.

**CAF** : **Permanence tous les mercredis** de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. tél: 0810 25 63 10 - www.caf.fr

**OPHIS** : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16

#### Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare

**MSA Auvergne** : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA.

**APAMAR** : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 -

Tél : 04.73.43.75.84

**PUERICULTRICE** : Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.

**Horaires** : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.

**CARSAT Auvergne** : téléphonez au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

#### ● CIMETIERE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

#### ● ETAT CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de :

- Naïm TAOURI né le 7 juillet 2018

## ● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, **Christiane SAMSON**, reçoit sur rendez-vous les mardis de 10h00 à 11h30

## ● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

**Philippe CAYRE** (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

**Catherine MAZELLIER** (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

**Mohammed OULABBI** (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

**Jeannine SUAREZ** (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

**Bernard PFEIFFER** (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

**Dominique LAFORET** (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

**Marc DELPOSEN**, Délégué au numérique reçoit après 16h.

**Conseillers municipaux** : Boussuge J. Chalus N.

**Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H.**

**Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillerat G.**

**Sester S. Vincent I.** (sur rendez-vous)

## ● PERMANENCES DES ELUS DE L'OPPOSITION

**André Imberdis, Jean-Luc Privat, Xavier Gosse, Eric Boissadie, Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro** : les mardis de 10h à 11h30  
Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

## ● CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers Départementaux a lieu : **Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.**

## SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GENERALE

**OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC**  
du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

## BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h  
Mercredi et vendredi : 14h—18h  
Samedi 10h-12h

## CCAS

lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30 fermé le mercredi toute la journée

## SERVICE DE L'EAU

**Ouverture au public :**  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

## SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

## DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

## ● TRAVAUX - RÉHABILITATION DE LA RUE ETIENNE BON-HOMME

L'enfouissement des réseaux de télécommunication ayant été enfin réalisé par ORANGE à la mi-juillet, la fin de chantier (c'est-à-dire les marquages au sol, la pose de résine matérialisant la bande piétonne, et la mise en place des panneaux « sens unique » et « interdiction de stationner ») devient réalisable avant la fin juillet 2018.

Il ne restera plus que la plantation à effectuer à l'automne prochain, moment plus favorable pour les végétaux.

La rue, dans sa configuration définitive, est ré-ouverte le 1er août 2018 (à partir de cette date, tout contrevenant au sens de circulation ou au stationnement interdit, peut être verbalisé).

Cette rue, particulièrement abîmée, va retrouver une apparence et une fonctionnalité appréciables pour les nombreux usagers de cette voie qui sera de nouveau très fréquentée à partir de la rentrée scolaire.

*Bernard PFEIFFER*

## ● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Une famille Courpiéroise propose de donner un fauteuil roulant devenu inutile. Si vous êtes intéressés par ce fauteuil, veuillez contacter le CCAS au 04-73-53-01-21.

Le CCAS en profite pour remercier très chaleureusement les donateurs.

## ● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Comme chaque été la bibliothèque fait de la place sur ses étagères....

**Ventes de livres usagés (tarif unique : 0,50€)  
du 10 au 31 juillet**

aux heures d'ouverture de la bibliothèque



**Fermeture de la bibliothèque : du 1er au 27 août**  
**Réouverture mardi 28 août**

## ● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PUY-DE-DÔME

**La permanence de Courpière sera fermée du 16 juillet au 17 août 2018.**

Les allocataires peuvent accéder à des informations très complètes (générales ou sur leur dossier) et effectuer de nombreuses démarches sans avoir à se déplacer avec le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

Il est possible de contacter la Caisse au **0 810 25 63 10** - 24h/24 et 7j/7 pour des informations générales et de 9h à 12h et de 13h à 16h30 pour contacter un agent.

## ● ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 2 juillet, les sacs jaunes (destinés aux ordures ménagères de certaines rues dépourvues de bacs) sont à retirer à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture, et non plus à la Communauté de Communes.

## ● THIERS DORE ET MONTAGNE - MISE EN PLACE PROGRESSIVE D'UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne dispose d'une offre touristique et économique importante qui nécessite une signalétique adaptée répondant à la réglementation en termes de sécurité et d'environnement, du fait de l'appartenance au Parc Naturel Régional Livradois-Forez.

A ce jour, une partie du territoire bénéficie de ce nouveau marquage afin d'améliorer la desserte locale et de permettre la valorisation des différents sites et prestataires.

**Une Signalisation d'Information Locale (SIL) s'implante peu à peu sur le territoire avec un code couleur strict pour orienter les usagers de la route :**

-Fond blanc : information communale

-Fond rouge : information touristique

-Fond gris : information économique

En fonction des communes, la signalisation des hameaux sera créée ou renouvelée en fonction de l'existence ou non et de l'état de vétusté de la signalétique en place.

### En cours :

Les communes d'Aubusson d'Auvergne, Augerolles, Courpière, La Renaudie, Néronde-sur-Dore, Olmet, Saint-Flour l'étang, Sauviat, Sermentizon, et Vollore-Ville vont prochainement avoir une nouvelle signalétique. Les élus locaux ont participé à l'émergence de ce projet et ont contribué à la définition des implantations, véritable travail de longue haleine.

## ● THIERS DORE ET MONTAGNE - COLLECTE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et l'entreprise à But d'Emploi ACTYPOLES organisent une collecte des encombrants ménagers sur l'ensemble des 30 communes du territoire. Cette collecte est financée par Thiers Dore et Montagne.

La collecte, réservée aux usages particuliers, sera effectuée par des salariés d'ACTYPOLES au moyen d'un ou deux véhicules.

Les usagers intéressés doivent s'inscrire par téléphone directement auprès d'ACTYPOLES au 04 73 80 98 42.

**A Courpière la collecte sera effectuée gratuitement les 22 et 23 août 2018**

### Conditions de la collecte

- La collecte s'effectuera en rez-de-chaussée ou à l'extérieur du logement (tout en évitant dans la mesure du possible d'encombrer la voie publique) afin de faciliter au maximum l'enlèvement des encombrants.
- L'entreprise à But d'Emploi se réserve le droit de refuser d'intervenir à l'intérieur d'une habitation.

### Encombrants acceptés

- Mobilier, literie, matériel ou élément de construction (porte, fenêtre, volet, carrelage, vitrerie, miroir, évier, baignoire.)
- Vaisselle, livre, jouet, cycle, objet décoratif
- Outils, tondeuse, motoculteurs, outillage électroportatif
- Textiles, linge de maison et chaussures
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEE), machine à laver, réfrigérateur, gazinière, micro-ondes, chaîne -hifi, téléviseur, magnétoscope, matériel informatique
- Déchets d'éléments d'ameublements (DEA).

### Déchets refusés

- Déchets verts,
- Gravats,
- Déchets à caractère toxique ou dangereux (bouteilles de gaz, extincteurs, solvants)
- Tout liquide (huile, peinture)
- Tous déchets à caractère médical (médicaments, déchets d'activités de soins à risques infectieux)
- Déchets d'origine animale
- Pneus
- Déchets faisant l'objet d'une collecte sélective (verre, papier, plastique)
- Ordures ménagères

## ● ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE JEAN ZAY DE COUPIÈRE

**La rentrée scolaire 2018-2019 a lieu le lundi 03 septembre 2018 à 8h35.**

L'accueil périscolaire commencera à 7h15.

Les listes des classes seront affichées dans la cour, sur les fenêtres ou les portes d'accès aux deux bâtiments. Après avoir accueilli les élèves et leurs parents entre 8h35 et 8h45, les enseignants entreront en classe.

Horaires de classe : Le matin de 8h45 à 11h45 ; l'après-midi de 13h45 à 16h.  
Accueil des enfants par les enseignants à 8h35 et 13h35.

Accueil périscolaire : Tous les matins de 7h15 à 8h35.  
Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 16h à 18h30.  
Le mercredi de 11h45 à 12h30.

**Attention ! Pendant le temps scolaire, la porte d'entrée située rue Jean Zay est fermée. Un interphone vous permet de vous présenter afin de pouvoir entrer dans l'école.**

## ● FEU D'ARTIFICE AU LAC D'AUBUSSON

**Samedi 21 juillet à partir de 22 heures**

Profitez d'une soirée festive avant d'admirer le feu d'artifice !



# ***Infos Associatives***

## ● ASSOCIATION COURPIÈRE RENAISSANCE

PATRIMOINE CACHÉ DE COURPIÈRE

L'association Courpière Renaissance expose des photos de tableaux des XVIIème et XVIIIème siècles dans la vitrine de l'ancien magasin « Le Tiroir à linge », place de la Cité Administrative **jusqu'au 15 août 2018.**

**Faites un détour pour les admirer !**

## Infos Diverses

### ● PAROISSE SAINT-JOSEPH DE LA DORE - MESSES

Dimanche 22 juillet :

10h30 à Courpière

10h30 à Auzelles – fête patronale

### ● A SAVOIR

**Nouveaux horaires de votre jardinerie « Au Jardin de la Dore » à partir de juillet :** **Lundi au samedi** de 9h30 -12h30 et 14h – 19h ; **dimanche** : 9h30 – 12h30 et 15h – 18h (avril, mai, juin, novembre et décembre). **Lundi au samedi** : 9h30 – 12h30 et 14h – 18h30 ; **dimanche** : 9h30 – 12h30 (janvier, février, mars, juillet, août, septembre et octobre).

### ● LOCATIONS

Dans cette rubrique le rôle de la Commune se borne à diffuser des annonces à la demande de Courpiérois sans garantir la qualité de l'offre ni le bien fondé de son prix.

- **A louer appartement de 3 pièces** – 85 m2 – Très clair – Centre Ville – adapté aux personnes à mobilité réduite – avec terrasse ou parking de 50 m2 – 1 cuisine américaine avec arrière cuisine – grand salon/ salle à manger avec bar – 2 chambres – Grande Salle de bains avec WC – 2<sup>ème</sup> WC séparés – VMC - 2 portes d'entrée dont une sécurisée avec interphone – Loyer 550 € + Charges 42 €. Contact : 06 11 85 78 12.

- **A louer appartement** à personne âgée ou seule – Rez de chaussée – Grande pièce à vivre de 50 m2 + chambre + jardin de 60 m2 – Libre au 15 septembre – Contact : 06 50 36 65 71.

- **Recherche jardin** clôturé sur Courpière pour entretien, culture et mettre une dizaine de poules – Tél. : 06 09 58 07 89.

- **A louer studio 30 m2 en duplex** – Centre ville dans parc fermé et sécurisé – État neuf – chauffage gaz de ville individuel – interphone – surveillance vidéo – Espace vert – place de parking privé dans parc – Libre – Tél : 04 73 53 02 83 ou 06 78 17 95 57.

### LOGEMENTS OPHIS – 04 73 41 16 16

**La Poste Impasse de Lasdonnas** : Appartement de type 4 de 85m<sup>2</sup> avec terrasse. Logement disponible début août 2018. Chauffage individuel au gaz. Loyer 562,84€ charges comprises. Possibilité de louer un garage.

**Résidence Pré de l'Hospice 1** : Appartement de type 5 de 94m<sup>2</sup> au 1er étage avec ascenseur à proximité des commerces. Disponible en juin 2018. Chauffage collectif. Loyer 528,85€ charges comprises.

**Résidence Pré de l'Hospice 2** : Appartement de type 3bis de 82m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage. Présence d'un balcon. Disponible. Chauffage électrique mixte. Loyer 560,86€ charges comprises.

**Résidence Les Rioux** : Appartement de type 4 de 71m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 391,77€ charges comprises.

**Résidence Le Coq Gaulois** : Appartement de type 4 de 81m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage. Logement disponible en juin 2018. Chauffage individuel au gaz. Loyer 422,87€ charges comprises.

**Pas de frais d'agence. - Logements conventionnés pour l'APL - Résidences gardiennées.**

## Infos Associatives (Suite)

### ● ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION

L'AIA propose des stages de tennis à partir de 5 ans jusqu'à 14 ans. 1 heure de cours tous les matins du lundi au vendredi.

Le tarif est de 25€ pour la semaine.

**Les stages ont lieu** : à Vollore-Ville du 9 au 13 juillet et du 30 juillet au 3 août, à Augerolles du 16 au 20 juillet et à Courpière du 23 au 27 juillet et du 27 au 31 août. L'enfant doit être amené sur le cours et récupéré une heure plus tard. Les cours sont encadrés par Thomas DELAFOULHOUSE, diplômé du BE Tennis, salarié de l'AIA.

Pour tout renseignement contacter Brigitte au 04 73 51 26 77 ou au bureau 4 avenue Jean Jaurès à Courpière.

## Sport

### ● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE (USC)

Concours de pétanque de l'USC

Vendredi 20 juillet

Stade Joseph Gardette.

Inscription à 18H

Ouvert à tous  
Buffet et buvette



### ● CINÉMA LE REX - 04.73.53.19.72.



**DÉSOBÉISSANCE** - USA 2018 – Romance – 1h54 – VO

Une jeune femme juive-orthodoxe, retourne chez elle après la mort de son père. Mais sa réapparition provoque quelques tensions au sein de la communauté lorsqu'elle avoue à sa meilleure amie les sentiments qu'elle éprouve à son égard...

**BÉCASSINE** – France 2018 – Comédie – 1h42  
Bécassine naît dans une modeste ferme bretonne. Devenue adulte, sa naïveté d'enfant reste intacte.

#### Séances :

Vendredi 20 janvier – 20h30  
Lundi 23 juillet – 20h30

#### Séances :

Samedi 21 juillet – 20h30  
Dimanche 22 janvier – 20h30

Courpière



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

**Courriel** : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

Bulletin Municipal n° 27-2018